

CNW : CODE 64  
PLUS SERVICE AUX HEBDOS  
POUR DIFFUSION LE 21 JUIN 2010, À 16 H

## Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

### **INVESTISSEMENT DE 6 371 284 \$ POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DANS LE SECTEUR URBANISÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN**

**Val-Alain, le 21 juin 2010** – Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et député de Frontenac, monsieur Laurent Lessard, est heureux d'annoncer que la Municipalité de Val-Alain bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 5 498 418 \$ pour l'assainissement des eaux usées dans son secteur urbanisé. L'aide financière provient du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités* (PIQM).

Le projet prévoit des travaux de collecte et de traitement des eaux usées, dont l'installation d'un réseau d'égout domestique dans le secteur urbanisé et la mise en place de deux postes de pompage avec conduite de refoulement. Le poste VA-1 dans le secteur sud permettra d'acheminer les eaux usées vers le réseau de collecte de la rue Principale, alors que le poste principal VA-2 dans le secteur nord servira à diriger les eaux usées à la station d'épuration projetée. L'installation d'une conduite d'égout domestique gravitaire sous la rue des Sables est aussi prévue afin de relier le réseau de collecte au poste de pompage principal VA-2.

Le projet comprend également la construction d'une station d'épuration de type étangs aérés pour le traitement des eaux usées, incluant un bâtiment de service, des équipements de déphosphatation et un émissaire gravitaire se jetant dans la rivière du Chêne ainsi que divers travaux complémentaires. L'ensemble de ces interventions bénéficiera aux usagers localisés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, soit à environ 360 personnes.

« Je me réjouis de l'investissement annoncé aujourd'hui à Val-Alain, pour la mise en œuvre d'importants travaux d'infrastructures en matière d'assainissement des eaux usées. Au terme de ces travaux, la Municipalité sera dotée d'infrastructures qui répondront aux normes en vigueur et lui permettront de garantir un service essentiel en préservant la qualité de vie de toute la population. Ces interventions contribueront également à la protection de l'environnement et au développement plus harmonieux de la Municipalité dans une perspective de développement durable », a déclaré le ministre Lessard.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement admissible de 6 371 284 \$, en vertu du volet 1.4 du PIQM. Le gouvernement du Québec contribue au projet pour 5 498 418 \$ et la Municipalité de Val-Alain pour un montant de 872 866 \$. Ces investissements s'inscrivent dans le *Plan québécois des infrastructures*, qui prévoit plus de 42,6 milliards de dollars pour la période de 2009-2014, dont 3,7 milliards de dollars serviront au maintien et à la mise aux normes des infrastructures municipales.

Pour sa part, le maire de la Municipalité de Val-Alain, monsieur Rénaud Grondin, se dit très heureux de l'appui du gouvernement du Québec à la réalisation de son projet qui rehaussera les services offerts à la communauté et renforcera le pouvoir d'attraction de sa municipalité.

Source : Sylvain Bourassa  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
418 691-2050

Information : Caroline Saint-Pierre  
Direction des communications  
Ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
418 691-2015